



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

## **APPEL A CANDIDATURES**

RECRUTEMENT DE COMPTABLE(S) POUR L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET  
Poste basé à Antananarivo

*Crédit IDA 69290*

*AMI N° C-341-PIC3/2024*

*Date de lancement : 19 juillet 2024*

---

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. Le consultant aura pour mission principale de garantir une gestion financière et comptable rigoureuse au sein de l'Unité d'Exécution du Projet PIC3 à Antananarivo. Ses responsabilités incluront la vérification de la conformité des factures, la préparation des paiements, l'enregistrement des transactions dans TOM2PRO, le rapprochement bancaire mensuel, la gestion des immobilisations et des inventaires annuels. Il soutiendra également la préparation des rapports financiers trimestriels et annuels, gèrera la paie des consultants, participera aux audits externes et assurera le respect des procédures comptables de la Banque Mondiale. La durée prévue pour cette mission est jusqu'à la fin du projet, avec une période d'essai de 6 mois, incluant des déplacements potentiels dans les zones d'intervention du PIC3.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site [www.pic.mg](http://www.pic.mg)
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Des consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023) et ses mises à jour. Les quatre (04) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le profil requis pour le consultant est le suivant :
  - Diplôme universitaire de niveau Bacc+4 en sciences comptables, finances, gestion ou d'autres domaines apparentés
  - Expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans le domaine de la comptabilité et/ou de l'audit ;
  - Expérience dans des projets de développement et financés par les bailleurs de fonds. Une expérience avérée dans des projets de la Banque Mondiale sera un atout ;
  - Bonne connaissance des procédures comptables et financières de la Banque mondiale ;
  - Maîtrise et pratique avancée du logiciel comptable TOM2PRO ;
  - Méthodique, rigoureux(se), et intègre ;
  - Excellente capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation ;

- Maîtrise de la langue française

7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **01 août 2024** à minuit à l'adresse : [procurement@pic.mg](mailto:procurement@pic.mg).
8. L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « AMI-C-341-PIC3-2024 – COMPTABLE DU PROJET PIC3 ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-consideration des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 19 juillet 2024  
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance